Nations Unies

S/PV.7894



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7894e séance

Jeudi 9 mars 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Rycroft	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Okamura
	Kazakhstan	M. Umarov
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé sur la mission du Conseil de sécurité dans le bassin du lac Tchad du 2 au 7 mars 2017

17-06231 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Expression de remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première séance officielle du Conseil pour le mois de mars, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, en notre nom à tous, à S. E. M. Volodymyr Yelchenko, Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations, ainsi qu'à son excellente équipe, pour la manière dont ils ont présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de février. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde gratitude à l'Ambassadeur Yelchenko et à sa délégation pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé sur la mission effectuée dans le bassin du lac Tchad du 2 au 7 mars 2017

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom des membres du Conseil de sécurité, je tiens à souhaiter une très chaleureuse bienvenue à la Vice-Secrétaire générale, M[me] Amina Mohammed, qui participe pour la première fois aujourd'hui à une séance du Conseil de sécurité en cette qualité. Je lui souhaite la bienvenue.

Je profite également de cette première séance de notre présidence pour rappeler aux membres du Conseil et aux personnes appelées à faire des exposés que la présidence utilisera la lumière clignotante des microphones pour encourager tous les orateurs à respecter le temps imparti. Lorsque la lumière clignote, c'est le signal qu'il faut terminer, et non un encouragement à poursuivre. Pour tous les États Membres, la lumière commenceront à clignoter au bout de cinq minutes, et pour les personnes qui présentent un exposé aujourd'hui, elle clignotera au bout de 10 minutes. Nous entendons faire en sorte que, pour chaque séance, le temps global imparti aux exposés ne dépasse pas 30 minutes.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, la Conseil de sécurité entendra des exposés des représentants de la France, du Sénégal et du Royaume-Uni, qui ont codirigé la mission du Conseil de sécurité dans les pays du bassin du lac Tchad – à savoir le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad. La Vice-Secrétaire générale nous présentera ensuite un exposé sur les mesures que l'ONU prend pour régler les crises qui sévissent dans la région en matière humanitaire et dans le domaine de la sécurité et du développement.

Je vais maintenant faire une déclaration sur la visite du Conseil en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Ayant codirigé la mission du Conseil dans le bassin du lac Tchad, je voudrais axer mes observations ce matin sur la situation sur le plan de la sécurité, et mes collègues qui ont codirigé la mission avec moi traiteront des deux autres grands thèmes de cette visite, c'est-à-dire la situation humanitaire et le développement et les causes profondes à long terme. Mais avant de commencer, je tiens, en notre nom à tous, à remercier les Gouvernements camerounais, nigérien, nigérian et tchadien, ainsi que l'ONU, sans lesquels cette mission n'aurait pas été possible. Je remercie également tous les membres du Conseil d'avoir tiré le meilleur parti de cette visite et d'un programme ambitieux, qu'ils ont réussi à tenir.

Si j'avais eu à évoquer les conditions de sécurité dans le bassin du lac Tchad il y a semaine devant le Conseil, j'aurais parlé de statistiques et de chiffres : 20 000 personnes tuées et 2,3 millions actuellement déplacées. Ce que je n'aurais en revanche pas pu faire, c'est relater leurs histoires, les vies qui sous-tendent ces chiffres, le coût humain d'une situation précaire sur le plan de la sécurité.

Vendredi dernier, à Maroua, dans le nord du Cameroun, accompagné de mes collègues, j'ai vu ce coût reflété dans les yeux d'un garçon de 15 ans dont le village avait été attaqué par Boko Haram. Il s'était caché des jours durant, avant d'être interrogé puis emprisonné pendant deux ans par les autorités qui le soupçonnaient d'être membre de Boko Haram. La plupart de ses amis avaient déjà été tués. J'ai vu ce coût reflété dans les yeux d'une femme qui pleurait, avec son enfant dans les bras. Je l'ai vu reflété dans les yeux d'autres personnes qui m'ont raconté le meurtre de leurs maris ou de leurs fils, l'enlèvement de leurs filles, l'incendie de leurs maisons. Nous avons entendu la société civile nous dire que les femmes se prostituaient simplement pour pouvoir manger.

Tous ces témoignages nous ont fait prendre conscience des conséquences horrifiantes du chaos et de l'insécurité que sème Boko Haram. J'espère que,

ensemble, nous aurons apporté un éclairage ô combien nécessaire sur des souffrances dont on a fait trop longtemps peu de cas.

Mais au milieu de cette horreur, nous avons également entendu les récits de courage et d'engagement des populations de la région qui s'efforcent de rétablir la stabilité et la sécurité dans le bassin du lac Tchad. Nous avons entendu divers épisodes d'une histoire promise à un dénouement heureux, et nous avons appris comment la Force multinationale mixte a libéré 20 000 otages et a réussi à reprendre un territoire sur lequel les populations de la région pourront se réinstaller. Mais cette histoire n'est pas encore finie. La sécurité n'est pas encore bien établie; elle est fragile dans trop d'endroits. Les commandants de force et les généraux ont évoqué des attaques persistantes. Les attentats-suicides et les engins explosifs improvisés sont encore beaucoup trop fréquents. Et les tactiques de Boko Haram ne font que gagner en barbarie : des mères se font désormais exploser, leurs nourrissons sanglés à leurs corps. Boko Haram a été affaibli, mais pas encore éliminé, et il ne faut pas s'y tromper – sa cruauté ne connaît pas de limites.

Il est clair qu'un appui demeure d'une importance cruciale dans cette lutte. Nous avons visité le quartier général de l'Opération Barkhane à N'Djamena, où nous avons rencontré des troupes françaises. Des militaires britanniques et américains ont également participé à cette rencontre. Ensemble, ils appuient la Force multinationale mixte, ainsi que l'armée nigériane, au moyen du renforcement des capacités, de la formation et de l'échange de renseignements. Nous avons été informés qu'un appui supplémentaire était nécessaire pour améliorer la mobilité et la logistique dans le cadre de cette lutte.

La participation et la protection des femmes ont été un thème récurrent tout au long de la visite et il est clair que les femmes doivent s'impliquer davantage dans la lutte contre Boko Haram et contre l'extrémisme violent, ainsi que dans les efforts de consolidation de la paix. Nous avons également entendu parler de centaines de personnes qui ont quitté les rangs de Boko Haram, dont des femmes et des enfants. Nous avons clairement souligné la nécessité de respecter les droits de l'homme internationaux et le droit international humanitaire dans le cadre de la lutte contre le fléau que représente Boko Haram. Cela est essentiel pour prévenir les mauvais traitements, y compris à l'encontre des détenus, ainsi que pour renforcer la confiance entre les communautés et lutter contre la radicalisation.

Je voudrais conclure sur cette note. Hier, ici à New York, j'ai rencontré trois jeunes femmes de Chibok qui assistaient à une manifestation organisée au Siège à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Loin d'être des victimes ou des survivantes, ces femmes militent aujourd'hui pour l'éducation des femmes et des filles qui vivent dans la pauvreté. Malgré tout ce qu'elles ont enduré et bien qu'elles aient connu l'enfer à cause des agissements de Boko Haram, elles regardent l'avenir avec détermination. Elles sont l'illustration de l'avenir. Elles illustrent l'avenir qui pourrait être construit quand les combats prendront fin. Pour concrétiser cette réalité, il est clair qu'il ne saurait y avoir de solution militaire. Seule une démarche globale permettra d'apporter paix et stabilité. Je tiens à réitérer que le Royaume-Uni se joindra à la région, aux quatre gouvernements que nous avons visités et aux populations touchées dans cet effort.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Sénégal dont la déclaration va se concentrer sur les causes profondes et le développement à long terme.

M. Seck (Sénégal) : Tout d'abord, au nom de la délégation sénégalaise, je voudrais, Monsieur le Président, vous adresser nos vives félicitations pour l'accession du Royaume-Uni à la présidence du Conseil pour le mois de mars. Notre soutien et notre pleine collaboration vous sont acquis.

Nos sincères remerciements et notre profonde gratitude vont aussi aux gouvernements et aux peuples des quatre pays que nous avons visités, à savoir le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigéria.

Je voudrais également adresser mes vives félicitations et mes vœux ardents de succès pour la distinguée Mme Amina Mohammed dans ses nouvelles fonctions de Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, fonctions qu'elle a si heureusement entamées en ce mois de mars, qui porte en son sein la Journée internationale de la femme, que nous avons célébrée hier.

Je voudrais me réjouir de la tenue de cette séance d'information que nous consacrons ce matin à la visite historique que le Conseil de sécurité vient d'effectuer, du 2 au 7 mars, dans la région du lac Tchad, séjournant successivement au Cameroun, au Tchad,

au Niger et au Nigéria. Comme vous l'avez si bien dit, Monsieur le Président, cette visite était non seulement opportune, mais aussi indispensable, tant la crise multidimensionnelle qui afflige cette région stratégique du continent africain était négligée, voire oubliée; chose réparée aujourd'hui. Vous avez parlé de l'ampleur de la crise, Monsieur le Président, sur le volet sécuritaire, et bientôt l'Ambassadeur Delattre évoquera la dimension humaine. Je me garderai donc de répéter ce qui a été dit pour aller directement à la partie de la visite qui m'est confiée, à savoir les causes profondes de la crise et la solution à long terme.

Tous les interlocuteurs que nous avons pu rencontrer, gouvernements comme populations, partenaires techniques et financiers, acteurs humanitaires et société civile, ont fait le même constat : déficit d'éducation et de formation, déficit de développement durable et déficit de résilience face aux effets combinés des changements climatiques et de l'action anthropique qui ont fait le lit de la crise que nous cherchons tous à résoudre. Il y a aussi l'explosion démographique dans un contexte de péjoration environnementale ainsi que de pauvreté et de chômage endémiques, autant de facteurs qui rendent difficile la fameuse transition démographique devant permettre de capter les dividendes démographiques. Pour ne rien arranger, les pays du bassin du lac Tchad subissent de plein fouet les chocs économiques et financiers dus notamment à la chute des prix de produits de base, y compris le pétrole, dont ces pays dépendent beaucoup pour leurs recettes budgétaires. Si l'on y ajoute les effets pernicieux de la criminalité transnationale – trafic de drogue, trafic d'armes, traite des êtres humains et trafic de biens culturels – ainsi que les flux migratoires clandestins de plus en plus importants et la cybercriminalité, l'on mesure toute l'ampleur des défis à relever dans cette région charnière de la bande sahélo-saharienne.

Donc, quelles solutions à long terme envisager dans ces conditions? Nous avons parlé tout au long de la visite de continuum – humanitaire jusqu'au développement. Il y a d'abord un important travail de coordination à mener à différents niveaux : coordination entre organes des Nations Unies, coordination entre institutions spécialisées, coordination entre partenaires techniques et financiers, mais aussi coordination au plan sous-régional entre les pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad et coordination intergouvernementale au plan national avec la mise à contribution du secteur privé et de la société civile. Madame la Vice-Secrétaire générale, nous attendons donc avec intérêt ce que le Secrétaire général et vous-même nous réservez en termes de coordination à ce sujet.

Le Conseil de sécurité devra, quant à lui, veiller à renforcer ses échanges avec les autres organes, notamment avec l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, étant entendu qu'avec le Secrétaire général les choses se passent ma foi bien. En effet, il faut tenir compte du fait que les financements disponibles se raréfient, tant au plan régional qu'international, et s'avèrent dramatiquement insuffisants, eu égard aux besoins dans tous les secteurs, et le peu qui est annoncé et même prévu dans les budgets, tarde à être déboursé, alors que les gouvernements, les agences humanitaires et les organisations de la société civile s'adressent souvent tous aux mêmes donateurs. D'où l'importance d'identifier et de mobiliser d'autres sources de financement international, mais aussi et surtout domestique, en élargissant l'assiette fiscale et en mettant à contribution le secteur privé, voire même des fondations et des mécènes.

Il me semble nécessaire de mettre en place une plate-forme pour gérer tout cela, en tenant compte des priorités des gouvernements, surtout quand ceux-ci ont élaboré leurs propres programmes de développement alignés sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et sur les programmes des communautés économiques régionales auxquelles ils appartiennent – Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour le Niger et le Nigéria et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) pour le Tchad et le Cameroun.

Dans le domaine sécuritaire, le Conseil de sécurité se doit d'encourager et d'appuyer fortement la région du bassin du lac Tchad et ses pays riverains dans leurs efforts remarquables et remarqués de lutte contre les terroristes qui sévissent en Afrique de l'Ouest et du Centre. En effet, les gouvernements, tout comme les populations de ces pays, n'ont pas attendu pour mutualiser leurs moyens afin de lutter plus efficacement contre les terroristes et le criminalité organisée. La création et l'opérationnalisation de la Force multinationale mixte en est un symbole éclatant, force qui contribue ainsi, de façon significative, à la mobilisation mondiale contre ce fléau de dimension internationale. Ces pays ont droit – et méritent amplement – à un soutien résolu de la communauté internationale, à commencer par le Conseil de sécurité.

La question nous a été posée pendant notre visite, de savoir pourquoi le Conseil de sécurité tarde à adopter une résolution pour venir en appui à ces pays. La réponse, je ne l'ai pas, nous ne l'avons pas, nous la cherchons ensemble. Toujours est-il qu'un banquier a même suggéré que la sécurité, dans son acception la plus large, soit désormais considérée comme un bien public mondial. Alors, ceux qui, comme les États du bassin du lac Tchad, contribuent à la sécurisation et à la stabilisation d'une région aussi essentielle ont le droit d'en recevoir les dividendes, notamment sous forme d'appui financier, logistique, technique, et sous forme de formation et d'équipement adaptés à ces menaces décidément asymétriques. Il faut tenir compte aussi de ce que deux membres de cette Force multinationale, à savoir le Tchad et le Niger, appartiennent en même temps au G5 Sahel, autre initiative sous-régionale importante de lutte contre les organisations terroristes sévissant en Afrique du Nord et de l'Ouest, particulièrement en Libye et dans le nord du Mali.

Le Conseil se doit aussi d'exploiter à bon escient les conclusions issues de la visite conjointe que la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale ont effectué en février dernier dans les quatre pays du bassin du lac Tchad, en particulier une recommandation relative au renforcement des capacités en matière de coopération policière et judiciaire, à travers notamment des instruments juridiques d'assistance mutuelle, d'extradition et de transfert de détenus. Il est aussi question d'adopter une stratégie commune pour gérer convenablement les individus repentis et qui se sont rendus aux autorités, stratégie qui intègre bien les normes du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et du droit international des réfugiés. Car c'est à ce prix aussi que pourra s'opérer la poursuite de la réhabilitation et de la réintégration des enfants, des femmes et des jeunes dont a parlé tout à l'heure le Président.

À l'occasion de la rencontre que nous avons eue au siège de la CEDEAO à Abuja avec les autorités de cette organisation et le Secrétaire général de la CEEAC, il nous a été expliqué le projet de stratégie intégrée, élaborée conjointement par ces deux organisations et alignée sur la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Un sommet interrégional CEDEAO-CEEAC est en préparation pour adopter ladite stratégie. Certains pays du bassin du lac Tchad étant aussi des États côtiers, à savoir le Nigéria et le Cameroun, il importe d'intégrer dans l'analyse la dimension maritime de la lutte contre le terrorisme et la criminalité.

Pour conclure, je voudrais souligner que toutes ces mesures ne serviraient pas à grand-chose si le lac Tchad lui-même n'était pas préservé et si ces eaux n'étaient pas renflouées, soit par une pluviométrie abondante sur le long terme soit, nous a-t-on expliqué, par un appel d'eau venant d'autres cours d'eau. Il serait possible d'y arriver au moyen de ce que nous appelons au Sénégal l'hydro-diplomatie, à savoir la coopération inter-États pour une gestion concertée et équitable des eaux transfrontalières, à l'instar de ce que font depuis plus de 40 ans la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, et à l'instar aussi de ce que la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal font au sein de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Gambie.

Entre-temps, et c'est mon dernier point, trois chercheurs émérites, qui ont été commis par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ont réalisé un ouvrage collectif que j'ai trouvé très savant. L'ouvrage s'intitule *The Future Is an Ancient Lake*. Ces chercheurs qui ont travaillé pendant de longues années au lac Tchad ont en effet découvert que beaucoup de pratiques traditionnelles qui étaient utilisées dans le pourtour du bassin du Lac Tchad ont pu survivre aux rudes épreuves qui ont été imposées à la région par la nature – sécheresse notamment – et par l'action des hommes – agriculture intensive. Ils soutiennent que ces techniques traditionnelles sont importantes en ce qu'elles constituent une bonne base sur laquelle pourrait être développée une nouvelle forme d'agriculture, une nouvelle forme de pastoralisme, et une nouvelle forme de pêcherie durable, le tout dans le cadre d'une approche écosystémique visant à une exploitation intégrée des terres, des eaux et des espèces vivantes qui garantirait la préservation et l'usage équitable. C'est exactement ce que prescrit la Convention internationale sur la biodiversité. En un mot, ces chercheurs qui trouvent nous expliquent en quoi et comment les acteurs du bassin du lac Tchad, s'appuyant sur les savoirs traditionnels, sur la biodiversité et sur les ressources génétiques de leur terroir, pourraient utiliser les nouvelles technologies pour se nourrir, transformer leur production, créer de la valeur ajoutée, bref, se développer, tout en préservant leur écosystème. Le grand espoir suscité par notre visite, tant auprès des populations que des gouvernements, est donc réalisable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Sénégal de son exposé et de sa coprésidence de la visite.

Je donne maintenant la parole au représentant de la France.

M. Delattre (France) : Je tiens tout d'abord à saluer la présence parmi nous aujourd'hui de la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Mme Amina Mohammed, dont le retour à New York à cette éminente responsabilité, est une grande chance pour les Nations Unies et une excellente nouvelle pour nous tous. Je voudrais également féliciter chaleureusement le Royaume-Uni pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité et l'assurer de notre plein et entier soutien.

Ce fut un privilège et une expérience incomparable de conduire cette importante visite du Conseil de sécurité dans la région du lac Tchad avec vous, Monsieur le Président, et notre collègue et ami du Sénégal. Je voudrais m'associer aux remerciements que vous avez exprimés pour l'ensemble des autorités qui nous ont fort bien accueillis et à l'ensemble des équipes des Nations Unies.

Dans le cadre de la répartition des thèmes que nous avons agréés, je me concentrerai à présent sur la situation humanitaire. Et à ce titre, je voudrais commencer, au nom de mes collègues, par saluer le courage et l'engagement des acteurs humanitaires que nous avons rencontrés et qui font un travail remarquable, parfois dans des conditions très difficiles. L'engagement de ces hommes et de ces femmes au quotidien est exemplaire. Et il était important pour le Conseil de sécurité d'aller jusqu'à eux sur le terrain pour leur témoigner notre profonde reconnaissance.

Les Nations Unies ont augmenté considérablement leur présence sur le terrain, en particulier dans le nord-est du Nigéria, pour faire face à la crise humanitaire qui menace des centaines de milliers de personnes. Nous avons pu visiter le « hub » de Maiduguri, dans le nord-est du Nigéria, qui réunit l'ensemble des acteurs humanitaires et qui est désormais opérationnel. Ces efforts doivent être poursuivis et les Nations Unies doivent encore renforcer leur présence pour faire face aux besoins immenses et croissants des populations les plus vulnérables. S'agissant de cette situation humanitaire, nous avons relevé trois principaux enjeux : l'urgence humanitaire, la protection des populations affectées et le défi du financement de l'aide humanitaire.

Le premier enjeu est celui de l'urgence humanitaire et de l'accès aux populations dans le besoin. Les conséquences humanitaires, les crises que nous venons d'évoquer, sont catastrophiques pour la région : 26 millions de personnes affectées, dont 10,7 millions ont besoin d'une aide d'urgence. Plus de 2,5 millions de personnes ont été contraintes de prendre la route de l'exode et de l'exil. Les terres ne sont plus cultivées, les marchés sont à l'arrêt et le prix des produits de première nécessité s'est envolé.

La première urgence soulignée par nos interlocuteurs sur place est celle de la sécurité alimentaire. La situation est dramatique et menace des centaines de milliers de personnes dans la région. Plus de sept millions de personnes sont touchées. Le Secrétaire général a parlé de famine pour la région du nord-est du Nigéria. Le Conseil de sécurité a pu rencontrer des déplacés et des réfugiés au Cameroun, au Nigéria. Tous ont témoigné des mêmes préoccupations : les problèmes de sécurité, d'accès à l'eau et à une nourriture de qualité. Les habitants sont parfois privés de leurs moyens de subsistance et dépendent entièrement de l'aide humanitaire pour leur survie dans de nombreux cas.

Or, l'insécurité et les difficultés d'accès compliquent parfois les distributions alimentaires. Il est donc essentiel que les pays de la région assurent un accès sans entrave bureaucratique et un accès sécurisé aux Nations Unies et aux acteurs humanitaires, partout où les populations ont besoin d'une aide d'urgence. Et l'action des Nations Unies, pour être réellement efficace, ne peut venir qu'en soutien des efforts des gouvernements concernés. Le Conseil s'est félicité pendant cette visite de l'excellente coopération des Nations-Unies avec les pays de la région. Devant l'ampleur des besoins dans le nord-est du Nigéria, nous avons encouragé le Gouvernement nigérian à poursuivre ses efforts pour faciliter l'aide humanitaire pour les populations les plus vulnérables.

Avec la sécurité alimentaire, la deuxième urgence est celle de la santé. Alors que 60 % des structures de santé ont été détruites, par exemple dans le nord-est du Nigéria, les populations sont menacées d'épidémies de grande ampleur, telles que la polio ou la rougeole.

La troisième urgence est celle de l'éducation. Plus de 1200 écoles ont été détruites depuis le début de la crise, et 3,2 millions d'enfants ont besoin d'éducation d'urgence. L'éducation des filles est primordiale et doit être encouragée. Il n'y a pas de temps à perdre pour éviter que cette génération ne soit une génération sacrifiée.

Avec celui de l'urgence humanitaire, le deuxième enjeu est celui de la protection des civils et du respect des droits de l'homme. Il s'agit notamment d'assurer la sécurité pérenne des populations face à Boko Haram et d'accompagner le retour volontaire et durable des personnes déplacées ou réfugiés là où, bien sûr, la sécurité le permet. Le Conseil a également rappelé l'importance de respecter le droit humanitaire et salué, à cet égard, la signature, le 2 mars à Yaoundé, de l'accord tripartite entre le Nigéria, le Cameroun et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), qui permettra de mettre en place un cadre légal solide en vue du retour volontaire et durable des réfugiés nigérians dans des zones sûres, sous les auspices du HCR. Les autorités camerounaises et nigérianes nous ont assurés de leur souhait de mettre en œuvre cet accord dans les plus brefs délais.

Le Conseil de sécurité a également porté une attention toute particulière à la situation des femmes et des filles dans la région. À Maroua, au Cameroun, le Conseil a entendu le récit des souffrances infligées aux femmes réfugiées et déplacées internes par le groupe Boko Haram. C'était, je crois, pour nous tous une rencontre particulièrement puissante et émouvante. Nous avons également rencontré de nombreuses associations féminines de la société civile au Tchad et au Nigéria, des femmes déplacées dans le camp de Maiduguri et des représentantes féminines du Sénat à Abuja. Nous avons salué le courage de ces femmes et de ces filles qui sont souvent doublement victimes : de la violence de Boko Haram, d'une part, et de la stigmatisation au sein de leur communauté, d'autre part. Il est donc crucial que ces femmes non seulement bénéficient d'une protection particulière contre la prostitution et contre les mariages précoces, mais aussi qu'elles soient davantage associées à la gestion de la sécurité, aux prises de décisions politiques et au développement économique. C'est un point essentiel qui m'a beaucoup frappé, qui nous a, je crois, tous beaucoup frappés et que je tiens à souligner aujourd'hui.

Enfin, le troisième enjeu est celui du défi de l'appui financier aux zones affectées. Face à ces besoins énormes que j'évoquais, la réponse est longtemps restée insuffisante. Nous avons salué l'engagement du Nigéria de consacrer un milliard de dollars au nord-est pour répondre à l'urgence humanitaire. Il est important que cet engagement financier se traduise dans les faits le plus rapidement possible. Nous avons marqué également la mobilisation de la communauté internationale en soutien aux autorités nigérianes, en nous appuyant sur les résultats de la Conférence d'Oslo, tenue juste avant la visite, et qui est un pas dans la bonne direction. Six cent soixante-douze millions de dollars d'aide humanitaire ont été annoncés pour les trois prochaines années et 457 millions de dollars pour l'année 2017 avec des engagements venant de 14 pays. Nous avons souligné aussi la nécessité pour la communauté internationale et les gouvernements de la région de ne pas relâcher leurs efforts. Pour en prendre une illustration importante, c'est dans cet esprit que se tiendra à Paris au printemps 2017 une conférence des bailleurs pour le Tchad, sous l'égide de la Banque mondiale.

Devant l'ampleur des besoins, nous avons souligné qu'il est important de favoriser une approche globale et régionale afin de créer des synergies et d'améliorer la coordination avec les autres bailleurs, et de mobiliser toutes les bonnes volontés, y compris les donateurs privés et les entreprises ainsi que les bailleurs non traditionnels, notamment les pays émergents. Au-delà, nos entretiens ont fait ressortir combien il est important que l'aide humanitaire des partenaires soit équitablement répartie entre les quatre pays concernés et qu'elle soit bien proportionnée au sein de chaque pays et en fonction des urgences.

Nos interlocuteurs ont également rappelé, ce qui a aussi été souligné lors de la Conférence d'Oslo, l'importance du continuum humanitaire-stabilisation-développement. Au-delà du financement de l'aide humanitaire d'urgence, il est essentiel de sécuriser, comme l'a dit notre ami l'Ambassadeur Fodé Seck, des financements sur le long terme afin d'éviter la pérennisation de cette crise. Pour mettre les choses en perspective de manière un peu plus large, je dirais que cette visite a été cruciale pour valider et, le cas échéant, corriger à partir des messages venant du terrain, qui sont toujours les plus importants, certaines des orientations stratégiques que nous mettons en œuvre ici à New York.

J'en tire, pour ma part, en un mot trois enseignements principaux. Le premier enseignement, c'est que cette visite était cruciale en elle-même, non seulement pour mettre un coup de projecteur sur la région du lac Tchad, mais aussi pour en faire une vraie priorité dans la durée de la communauté internationale. Disons-le tout net, la région du lac Tchad n'a pas toujours eu l'attention qu'elle méritait de la part de la communauté internationale. Cette visite contribue à réparer cette erreur, qui était aussi une injustice.

Deuxième enseignement, cette visite nous a démontré que face à la crise multiforme – sécuritaire,

humanitaire, économique – qui frappe cette région, la seule réponse possible était une approche globale, articulant de manière intégrée nos trois priorités essentielles : renforcer la coordination contre Boko Haram, répondre à l’urgence humanitaire et enclencher le cercle vertueux du développement. Tous nos interlocuteurs nous l’ont dit et les remontées du terrain sont sans ambiguïté, pour réussir, il faut s’attaquer de front et de manière complémentaire à ces trois défis : comment vaincre le terrorisme sans éradiquer la grande pauvreté et la malnutrition? Comment le faire sans améliorer l’éducation et l’emploi des jeunes? Inversement, comment engager le développement sans venir à bout de Boko Haram? On voit bien que tout est lié et que compartimenter, c’est se condamner à l’impuissance. La seule manière de réussir, c’est d’attaquer de front les trois défis. Et encore une fois, c’est une chose de le comprendre de manière conceptuelle ici à New York, c’en est une autre de le saisir en écoutant nos interlocuteurs sur le terrain.

Enfin, troisième enseignement – et qu’il me soit permis d’insister sur ce point – notre action dans la région du lac Tchad peut et doit être un exemple pour la réforme de l’ONU. Cette mission nous confirme, en effet, que l’approche par silos qui a longtemps été la plaie de la bureaucratie onusienne est une impasse et que seule l’approche intégrée, combinant de manière intelligente toute la panoplie des leviers à notre disposition, peut réussir. Ce faisant, cette mission du Conseil de sécurité conforte la vision d’António Guterres, portée aussi par Amina Mohamed, et pleinement soutenue par la France, pour la réforme de l’ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la France de son exposé.

Je donne maintenant la parole pour la première fois à la Vice-Secrétaire générale.

La Vice-Secrétaire générale (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les membres du Conseil de sécurité de l’accueil très chaleureux qui m’a été réservé aujourd’hui; j’en suis véritablement honorée. Je voudrais également féliciter le Royaume-Uni de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars.

En tant que Vice-Secrétaire générale, en tant qu’Africaine et en tant que Nigériane, je me félicite vivement de la visite que le Conseil a effectuée au bassin du lac Tchad en vue d’observer de première main les répercussions de l’insurrection de Boko Haram, d’autant plus parce qu’enfant, j’ai grandi à Maiduguri et je sais qu’on ne naît pas terroriste, mais qu’on le devient en raison d’un ensemble de circonstances.

Les visites sur le terrain que réalise le Conseil de sécurité de par le monde ont contribué à mettre en évidence les liens qui existent entre la paix, le développement et les droits de l’homme, un point qui a été reconnu dans les remarques faites ce matin. Je remercie le Conseil d’avoir accordé à cette région troublée l’attention dont elle a tant besoin. La crise du lac Tchad illustre très clairement la complexité des défis multidimensionnels auxquels est confronté notre monde moderne. Si nous voulons les relever avec succès, nous devons mobiliser toutes nos ressources en vue de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l’horizon 2030 et de réaliser les objectifs de développement durable.

L’ONU se concentre sur six grands piliers d’engagement : la dimension politique; l’aide humanitaire; les droits de l’homme; le relèvement et le développement; la justice, l’application des lois et le financement du terrorisme; et l’appui technique à la Force multinationale mixte régionale. Trois autres dimensions viennent s’y ajouter : l’égalité des sexes; les défections et les arrestations de militants de Boko Haram, qui posent leurs propres difficultés au regard du nombre de jeunes filles et garçons qui se trouvent dans ses rangs; et l’appui aux États Membres afin d’élaborer un plan régional d’action pour la prévention de l’extrémisme violent.

Il est essentiel que nous traitions la crise provoquée par Boko Haram de manière globale. Cela signifie qu’il faut regarder au-delà du prisme de la sécurité et s’attaquer aux causes profondes, notamment les inégalités, l’exclusion et l’éventail complet des griefs économiques, sociaux, politiques, culturels et religieux. À cette fin, l’ONU continue, grâce aux efforts de M. Fall et M. Chambas, les Représentants spéciaux du Secrétaire général pour l’Afrique centrale et pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel respectivement, à encourager les États Membres et les dirigeants de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest et de la Communauté économique des États de l’Afrique centrale à convoquer un sommet conjoint sur Boko Haram.

Tout comme le Conseil, nous sommes tout à fait conscients de la détérioration de la situation humanitaire et des droits de l’homme, qui a provoqué le déplacement de millions de personnes dans la région. Environ 10,7 millions de personnes dans le bassin du lac

Tchad ont aujourd'hui besoin d'une aide humanitaire. Plus de 7 millions ont besoin d'une aide alimentaire, dont 515 000 enfants qui souffrent de malnutrition aiguë sévère. La sécheresse est inévitable et le risque de famine est réel, mais il peut être évité si nous prenons immédiatement les mesures urgentes qui s'imposent.

Le Programme alimentaire mondial aide plus d'un million de personnes dans le nord-est du Nigéria, et il est en train d'accroître ses efforts. L'UNICEF fournit des soins de santé de base et de l'eau potable à 4 millions de personnes. Cependant, malgré l'importante contribution de la récente conférence des donateurs qui s'est tenue à Oslo, la demande est largement supérieure aux ressources. Je demande instamment aux États Membres de veiller à ce que l'appel humanitaire de 1,5 milliard de dollars pour la région des Grands Lacs soit pleinement financé, et j'implore les gouvernements concernés de garantir un accès libre, sûr et sans entrave à toutes les zones et populations touchées.

Dans le même temps, nous devons nous pencher sur la nécessité de mieux coordonner notre action et veiller à ce que les ressources soient utilisées de la manière la plus efficace possible. Nous devons également combler le fossé entre l'assistance humanitaire et les interventions de développement. Un relèvement durable suppose de financer la reconstruction des écoles et des centres de santé et de réhabiliter les infrastructures essentielles, notamment l'agriculture et l'approvisionnement en eau, dont dépendent les moyens de subsistance.

Une prévention efficace de la radicalisation et de la violence futures suppose également de mener des interventions globales au profit de tous les membres de la société, en particulier les communautés marginalisées et les jeunes. Il y a tout juste trois semaines, j'étais à Bama, où se trouve un des camps les plus importants, et la vue d'enfants s'épanouissant grâce à l'éducation, même si ce n'est pas dans des conditions idéales, mais qui montre néanmoins le changement que l'UNICEF est parvenu à apporter, est incontestablement un signe d'espoir, et cela prouve que nous devons investir dans le renforcement du relèvement et des initiatives nécessaires.

La situation dans les quatre pays touchés par Boko Haram reste marquée par de graves violations des droits de l'homme, commises par Boko Haram mais aussi dans le contexte des opérations antiterroristes. En réaction, l'ONU est en train de déployer davantage de spécialistes des droits de l'homme pour collecter des informations sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. L'ONU aide également les pays touchés à faire en sorte que leurs efforts de lutte contre le terrorisme soient pleinement conformes au droit international des droits de l'homme, au droit humanitaire et au droit des réfugiés. Il est nécessaire de renforcer les mécanismes de justice et de respecter les garanties de procédure pour les déserteurs et les terroristes présumés.

Au Niger et au Tchad, l'ONU a facilité la libération de dizaines d'enfants soupçonnés d'être des combattants de Boko Haram, qui ont été remis à des responsables de la protection de l'enfance. Au Nigéria, l'ONU a pu se rendre dans des centres de détention à Maiduguri pour surveiller les conditions de détention des femmes et des enfants capturés durant les opérations militaires. Le Cameroun a également manifesté sa volonté de coopérer avec l'ONU dans ce domaine.

Le sort des femmes et des filles associées à Boko Haram ou victimes de celui-ci est une source de préoccupation particulière. L'ONU et ses partenaires fournissent des soins et un appui à environ 6 000 femmes et filles qui ont été associées à Boko Haram ou capturées par ce groupe, mais elles sont encore plus nombreuses dans les camps de déplacés, à être détenues par les autorités ou à lutter pour se réinsérer dans leurs communautés, où un grand nombre d'entre elles sont victimes de stigmatisation et de discrimination. Beaucoup ont été victimes de violences, d'exploitation et de sévices sexuels. Elles ont besoin d'une aide globale. Nous devons également accroître les efforts pour garantir l'accès à la santé sexuelle et procréative, à un soutien psychosocial et à des moyens de subsistance pour les foyers dirigés par des femmes. Nous devons veiller à ce que les femmes jouent un rôle clef dans la mobilisation – de la distribution de vivres à la gestion des camps, en passant par tous les efforts pour combattre l'extrémisme violent, rétablir l'autorité de l'État et consolider la paix.

C'est ce mois-ci le mois de la femme – notre mois de la femme. Il est approprié que le Royaume-Uni, qui défend la cause des femmes et de la paix et de la sécurité au Conseil depuis de nombreuses années, assure la présidence du Conseil. Mais je tiens également à saluer le Conseil dans son ensemble. Au cours des deux derniers mois, les membres ont entendu un exposé d'une dirigeante de la société civile nigériane, Mme Fatima Askira, membre de la Borno Women Development Initiative; des experts du Conseil ont rencontré de hauts responsables de l'ONU dans la région dans le cadre d'une réunion consacrée à la question des femmes et

la paix et la sécurité dans la région du bassin du lac Tchad; et dans le cadre de la mission du Conseil qui s'est déroulée la semaine dernière, les membres ont rencontré des femmes parlementaires, des dirigeantes de la société civile et des déplacées.

Il est indispensable de s'attaquer aux causes profondes de cette crise pour rétablir une paix durable dans la région. Il convient de noter que cela permettra également de ralentir le phénomène des migrations massives vers l'Europe de personnes qui estiment n'avoir d'autre choix que de partir à la recherche d'un avenir meilleur loin de leur terre natale. Le système des Nations Unies pour le développement travaille à des initiatives nationales et transfrontières pour contribuer à la réduction de la pauvreté, au développement des capacités, à une gouvernance efficace, à la gestion des ressources naturelles, au relèvement rapide, à la réduction des risques de catastrophe, à la cohésion sociale, à la consolidation de la paix et à la résilience.

Une priorité doit être la régénération du lac Tchad. Le lac et ses zones humides ont perdu 90 % de leur eau du fait de la gestion non durable des ressources en eau et des changements climatiques. Je félicite les pays du bassin du lac Tchad de leur engagement en faveur de la régénération du lac, mais l'appui de la communauté internationale sera essentiel. Je tiens également à saluer à ce stade l'appui fourni par le Gouvernement chinois à travers plusieurs études de faisabilité qui s'avéraient nécessaires pour évaluer les possibilités et les moyens de financement de cette entreprise.

La récente visite du Conseil dans la région du lac Tchad a souligné l'urgence et la complexité de la crise à laquelle est confrontée la population de la région ainsi que la menace qu'elle pose à la paix et à la sécurité internationales. Mon message aujourd'hui est clair : la solution réside dans une réflexion globale. Le Programme 2030 représente une feuille de route et un moyen d'améliorer l'avenir de la population du bassin du lac Tchad. La solidarité et le partenariat sont un facteur de réussite essentiel dans cette région et dans le reste du monde – un partenariat mondial pour le développement durable, en particulier dans les contextes les plus fragiles lorsque les populations ont le plus besoin de notre solidarité et de notre appui pour exercer leur droit de vivre une vie digne.

À cette fin, je félicite la Banque mondiale du travail qu'elle accomplit dans le bassin du lac Tchad, ainsi qu'en Somalie, au Yémen et au Soudan du Sud. Je salue par ailleurs l'attachement de l'Union africaine et des organisations régionales africaines à la paix, à la sécurité et à une mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

J'espère sincèrement que la visite du Conseil aura stimulé la création de partenariats et donné un espoir ô combien nécessaire aux populations de la région, et qu'elle va également créé un élan au sein du système des Nations Unies afin que nous mobilisions tous les moyens à notre disposition et les utilisions plus efficacement dans l'intérêt de ceux qui sont en droit d'attendre beaucoup plus d'attention que nous n'avons été en mesure de leur accorder récemment.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale de son exposé.

Traditionnellement, dans le cadre des séances d'information sur les missions du Conseil de sécurité, seuls les pays qui ont codirigé la mission en question prennent la parole, mais tous les membres du Conseil de sécurité ont évidemment le droit de demander la parole. Plusieurs membres l'ont fait. Je les encourage à être brefs, compte tenu de notre programme de travail de ce matin.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le présent mois. Je remercie les Ambassadeurs Rycroft, Seck et Delattre, ainsi que la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed, de leurs exposés. J'en profite aussi pour souhaiter la bienvenue à la Vice-Secrétaire générale et lui présenter tous mes voeux de succès dans ses nouvelles fonctions.

La situation dans le bassin du lac Tchad est alarmante. Près de 10 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire urgente. Malheureusement, la crise ne mobilise guère l'attention des médias, et la communauté internationale n'en sait pas grand-chose.

La crise humanitaire multidimensionnelle qui touche le bassin du lac Tchad a de nombreuses causes et de graves conséquences. Comme nous l'avons souligné durant la séance d'information organisée le 12 janvier (voir S/PV.7861), la situation est devenue ce qu'elle est du fait de nombreux facteurs aggravants, notamment la grave situation en matière de sécurité, causée principalement par les actes terroristes de Boko Haram, ainsi que le manque de vivres et le fait que d'autres besoins essentiels à la survie des populations ne sont pas satisfaits.

Pour mesurer toute la gravité de la crise et entendre directement les témoignages des principaux acteurs concernés – les dirigeants, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les personnes déplacées, les réfugiés et les militaires – une mission du Conseil de sécurité s'est rendue au Cameroun, au Tchad, au Niger et au Nigéria. Les informations que nous avons obtenues sont précieuses et nombre des témoignages recueillis étaient enrichissants, bien qu'ils décrivent des expériences personnelles tristes et choquantes.

Depuis de nombreuses années déjà, le bassin du lac Tchad est confrontée à une crise structurelle multiforme, qui exige de mettre au point des activités qui non seulement atténuent la menace terroriste et procurent de la nourriture à la population dans le besoin, mais favorisent également la stabilité. Il s'agit, nous le savons bien, d'une région en proie à l'insécurité, avec des taux de croissance démographique très élevés, et qui subit les effets des changements climatiques, de la pauvreté et de faibles niveaux d'investissements sociaux. Il est donc indispensable et urgent que les gouvernements des quatre pays concernés mettent en œuvre des politiques publiques qui allouent à titre prioritaire des ressources à l'éducation, à la fourniture de services de santé et à la création d'emplois. Ce n'est qu'ainsi qu'ils parviendront à surmonter la situation très difficile dans laquelle ils se trouvent. Comme si cela ne suffisait pas, depuis 2009, le groupe Boko Haram sème la terreur parmi la population civile de nombreuses communautés, occasionnant une vague de dizaines de milliers de déplacés et de réfugiés. La communauté internationale ne doit pas lésiner sur les efforts pour donner à la région des outils adéquats.

L'Uruguay considère que c'est le lieu de rendre hommage au travail des institutions spécialisées des Nations Unies et aux pays donateurs qui ont tenu leurs promesses de dons, dont les plus récentes ont été faites durant la Conférence d'Oslo. Cette question a également été abordée en détail pendant la mission, avec les représentants des pays donateurs. De même, nous félicitons la Force multinationale mixte de son travail et des progrès qu'elle a enregistrés dans la lutte contre Boko Haram. Cela illustre clairement que les efforts régionaux concertés sont cruciaux face aux crises de ce type, dans le cadre desquelles ceux qui cherchent à porter atteinte à la stabilité font fi des frontières et des pays et, pire encore, violent les droits humains fondamentaux de communautés entières, infligeant les plus grandes souffrances aux femmes et aux enfants.

À compter de cette mission, à laquelle nous avons participé – et je profite de cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, de la manière dont vous l'avez dirigée –, le Conseil s'engage désormais à continuer de s'attaquer aux causes profondes qui sont à l'origine de cette crise délaissée depuis de longues années.

M. Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je profite de l'occasion pour vous féliciter à mon tour, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence.

Au cours de cette dernière semaine, le Conseil de sécurité a écouté la population du bassin du lac Tchad, sur laquelle il a focalisé toute son attention. Ce que nous avons vu et entendu ne sera pas – et ne doit pas être – aisément oublié. Des millions de personnes de quatre pays ont été déplacées du fait de l'insurrection brutale de Boko Haram. Nous avons entendu parler de vies bouleversées et de moyens de subsistance détruits. Déplacées, les populations sont devenues vulnérables, en particulier les femmes et les filles. Nous avons entendu des récits glaçants de maris assassinés, d'enfants enlevés et tués et de femmes victimes de violences sexuelles. Des millions d'autres souffrent de la faim et de la malnutrition, et nous avons entendu que la famine menace.

Toutefois, dans le désespoir, il y a de l'espérance. Nous avons vu comment les communautés d'accueil ont reçu les déplacés dans leurs foyers et leurs villages, et comment elles partagent avec eux leurs ressources déjà rares. Je tiens à leur rendre un hommage particulier. Nous saluons les efforts déployés par les autorités compétentes pour atténuer les conséquences de la crise, ainsi que l'action des travailleurs humanitaires et des agents des organisations non gouvernementales locales, qui sont en première ligne.

Cela étant, il faut en faire davantage si nous voulons éviter une catastrophe humanitaire d'une ampleur historique. Tout d'abord, les contributions annoncées à Oslo doivent être décaissées aussi rapidement que possible. Je suis heureux d'annoncer que la Suède s'en est déjà acquittée, et j'appelle les autres pays à en faire autant. Deuxièmement, tout doit être fait pour que l'aide parvienne jusqu'aux zones les plus reculées et les moins accessibles.

Il est clair que le caractère régional de la menace posée par Boko Haram appelle une réponse régionale. Les pays de la région travaillent de concert, notamment dans le cadre de la Force multinationale mixte, qui enregistre

des progrès et mérite un appui international accru. Nous appelons également à un déploiement rapide de la composante civile de la Force multinationale par l'Union africaine. Il nous faut veiller à ce que cette intervention n'aggrave pas les souffrances d'une population déjà très maltraitée et, à cet égard, nous nous félicitons que tous les gouvernements de la région se soient engagés à protéger les civils et les droits de l'homme, conformément à la Déclaration d'action d'Abuja de 2016. Les mesures antiterroristes doivent respecter le droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous exhortons l'ONU à renforcer sa présence sur le terrain dans le domaine des droits de l'homme, afin de soutenir les activités de surveillance et le renforcement des capacités à cet égard. Nous encourageons les gouvernements à parfaire leurs méthodologies s'agissant des poursuites, de la réadaptation et de la réintégration des personnes associées à Boko Haram, et à améliorer la coordination des pays dans cet effort. Les enfants doivent systématiquement être traités comme des enfants, et il convient d'adopter des protocoles de transfert qui leur donnent la priorité.

Les racines du conflit ne s'arrêtent pas à l'insurrection de Boko Haram. Elles incluent l'extrême pauvreté, les changements climatiques et le sous-développement. De fait, la situation dans le bassin du lac Tchad est une illustration saisissante des liens entre sécurité, développement et droits de l'homme, ainsi que des risques liés aux changements climatiques. À Niamey, au Niger, le Président Issoufou a cité le rétrécissement du lac Tchad comme une cause directe et majeure de la montée en puissance de Boko Haram. C'est précisément à ce type de situation que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le programme de pérennisation de la paix ont vocation à répondre. Dans le cadre du Programme 2030, nous devons veiller à une action coordonnée et mieux articulée entre la reconstruction, le développement et les questions humanitaires. Cette crise multidimensionnelle est un exemple de crise face à laquelle le système des Nations Unies peut adopter une approche intégrée, et nous attendons avec intérêt d'apporter notre soutien à la Vice-Secrétaire générale dans sa direction du processus de réforme du système de développement de l'Organisation afin qu'il puisse mieux répondre à ces crises.

Hier, nous avons célébré la Journée internationale de la femme. Les femmes que nous avons rencontrées à Maroua et Maiduguri sont, malgré les difficultés qu'elles affrontent au quotidien, des survivantes et des meneuses, et non des victimes. Lorsqu'elles se sont réunies avec la mission du Conseil de sécurité, elles nous ont clairement relaté leurs histoires, afin que nous connaissions les réalités de leur existence, et elles ont défini leurs besoins pour que nous sachions comment y répondre. Nous ne devons pas les décevoir. Il est clair que les femmes jouent un rôle crucial dans les efforts de prévention, de consolidation de la paix et de déradicalisation. Il est impératif, pour le développement de la région, d'améliorer l'éducation, en particulier pour les filles, et de mettre un terme aux mariages précoces. Nous avons trouvé encourageant que des plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité sont élaborés, mais ces écrits doivent désormais se traduire en actions, assorties de ressources suffisantes et d'une mise en œuvre sérieuse.

Maintenant que nous avons vu la crise qui se déroule dans le bassin du lac Tchad, nous devons veiller à donner concrètement suite à nos échanges et aux conclusions tirées de ce voyage. C'est pourquoi nous espérons que le Conseil s'accordera sur une déclaration présidentielle qui présente une feuille de route pour l'avenir encourageant les actions ci-après, entre autres.

Premièrement, le Secrétaire général doit prendre les choses en main, notamment en allant dans la région et en rendant compte au Conseil de sa visite. Deuxièmement, les réunions d'information semestrielles du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), ainsi que les séances récurrentes que tient le Conseil de sécurité au titre du point de l'ordre du jour consacré à la paix et la sécurité en Afrique, doivent servir à donner suite aux conclusions de notre visite. Troisièmement, nous devons travailler à l'élaboration d'une stratégie régionale globale de lutte contre les facteurs du conflit, conformément aux plans existants et avec l'appui des partenaires de développement et des institutions financières internationales. Quatrièmement, nous devons appuyer les efforts visant à renforcer les liens entre l'aide humanitaire et des mesures de développement à long terme, en mettant l'accent sur le relèvement rapide et la recherche de moyens de subsistance de remplacement. Cinquièmement, nous devons encourager à organiser, en 2018, un troisième sommet régional sur la sécurité, qui serait consacré à la stabilisation après les conflits, au relèvement rapide et à la reconstruction. Enfin, nous devons renforcer la capacité de l'UNOWAS et du BRENUAC à coordonner ensemble l'action des Nations

Unies dans la région et à rendre compte des progrès accomplis à cet égard.

Pour terminer, je tiens à remercier les Gouvernements nigérian, nigérien, tchadien et camerounais, ainsi que les représentants qui ont codirigé la mission, le Secrétariat de l'ONU et tous leurs collègues sur le terrain, qui ont fait de notre visite un véritable succès.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer souhaiter une chaleureuse bienvenue à la Vice-Secrétaire générale, avec laquelle l'Italie, aussi bien en tant que mission qu'à travers ma personne, a déjà travaillé très intensivement durant l'organisation de l'Expo Milano 2015. Nous sommes tout prêts à poursuivre cette collaboration. J'ai eu le sentiment, au cours de notre réunion au Nigéria, que l'absence de Mme Mohammed se fait déjà sentir dans son pays, alors que nous faisons de notre mieux pour la garder ici.

Monsieur le Président, je vous félicite pour votre accession à la présidence. Il s'agit de notre première séance publique sous votre présidence, qui a commencé avec l'organisation réussie de cette visite. Je voudrais vous exprimer ma gratitude, ainsi qu'aux ambassadeurs français et sénégalais, pour avoir organisé cette visite. Je voudrais également remercier toute la famille des Nations Unies et aux gouvernements de tous les pays que nous avons visités, de leur assistance précieuse à toutes les étapes de la mission. Nous étions favorables à l'idée d'organiser cette mission dès le début, car nous savions qu'elle nous offrirait l'occasion de transmettre un message fort d'appui et d'engagement aux pays de la région et à la communauté internationale – et nous n'avons pas été déçus. Ces objectifs ont été réalisés.

Qu'est-ce que nous avons appris de cette visite? Tout d'abord, nous avons pu nous rendre personnellement compte de l'ampleur de la crise sur le terrain, et toutes ses dimensions – humanitaires, sociales et de sécurité – montrent qu'elle est encore plus alarmante que nous le pensions. Je pense que la meilleure illustration est la localité de Maroua, où nous nous trouvions la semaine dernière, et qui était autrefois un lieu touristique situé à la frontière du parc national le plus important du Cameroun. Nous n'avons même pas été autorisés à quitter l'aéroport. Nous étions entourés par des militaires qui nous ont expliqué la situation. Nous avons pu constater les graves conséquences de la crise humanitaire dans la région. La Conférence d'Oslo a démontré que la communauté internationale accordait de plus en plus d'attention au lac Tchad. De nombreux États, dont l'Italie, se sont engagés à appuyer la région. Nous devons continuer à insister sur l'importance d'apporter une assistance coordonnée et en temps voulu à la région.

En ce qui concerne la sécurité, au cours de notre visite, nous avons pu nous rendre compte de l'engagement ferme des gouvernements locaux à lutter contre Boko Haram et contre les activités terroristes dans la région, efforts auxquels participe la société civile. Nous devons impérativement appuyer ces efforts et promouvoir la participation de la société civile, notamment des associations de femmes, à la médiation et à la lutte contre la radicalisation. Les nombreux réseaux de trafiquants qui opèrent dans la région demeurent une source de vive préoccupation. Il ne faut pas sous-estimer les liens entre Boko Haram et la criminalité organisée transnationale. En particulier, nous devons lutter résolument contre toute forme de trafic, notamment la traite des êtres humains liée à ce phénomène. À cet égard, je voudrais rappeler l'analyse très lucide faite par le Président du Niger et de son Ministre de l'intérieur sur les effets de ce réseau criminel sur la crise dans la région. Nous sommes convaincus que ces questions doivent être abordées dans une perspective régionale plus large qui englobe le Sahel, en tenant compte des initiatives des Nations Unies déjà en place, notamment la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Mais cela ne suffit pas pour améliorer les conditions de sécurité. Sur le plan socio-économique, la région subit de plein fouet les conséquences de la désertification. En plus de la mission de sécurité, il est essentiel d'adopter un plan de développement à long terme, pour offrir aux populations de la région des perspectives à long terme – en particulier les déplacés – et, une fois que la situation en matière de sécurité se sera stabilisée, faire en sorte qu'elles ne soient pas exploitées par les trafiquants et les contrebandiers.

Pour terminer, nous devons analyser les causes profondes de l'instabilité dans la région et leurs effets sur la crise. Je voudrais mentionner en particulier les effets des changements climatiques. Nous sommes convaincus que la lutte contre les causes profondes de l'instabilité est une priorité absolue si nous voulons surmonter les crises humanitaires et de sécurité qui en résultent et garantir le développement durable de la région. À cet égard, nous estimons que la région bénéficiera de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, grâce à la promotion d'une paix et

d'un développement durables. Lors de notre réunion de la semaine dernière, Monsieur le Président, vous avez utilisé à plusieurs reprises et à juste titre l'expression « crise négligée ». Du moins, cette crise n'est plus négligée par le Conseil de sécurité.

Mme Sison (États-Unis) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle Vice-Secrétaire générale. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec elle.

Les histoires et le courage des femmes, des hommes et des jeunes que nous avons rencontrés durant notre visite sont gravés de façon indélébile dans notre mémoire et continueront à nous servir de source d'inspiration alors que nous nous attaquons aux défis urgents auxquels les populations du bassin du lac Tchad sont confrontées. Durant notre visite au bassin du lac Tchad, l'approche des Nations Unies en matière de démobilisation, de réintégration et d'appui en faveur des ex-combattants de Boko Haram, notamment en ce qui concerne les femmes et les filles qui ont quitté les rangs de Boko Haram, a retenu tout particulièrement notre attention, tout comme la nécessité de veiller à ce que les initiatives de responsabilisation identifiées soient adaptées aux besoins des femmes et des filles et prévoient un suivi de toutes les allégations de violence sexuelle et sexiste, dans les camps de déplacés ou ailleurs. Nous avons également pu observer comment les Nations Unies coopèrent régulièrement avec les associations de femmes au sein de la société civile et les femmes au sein des administrations locales pour les questions relatives à la paix et à la sécurité.

Nous tenons à souligner que les vues et les efforts des jeunes et des femmes sont absolument essentiels pour rétablir la paix et la sécurité dans la sous-région du bassin du lac Tchad et créer les conditions propices à un changement digne de ce nom, à un développement économique durable et à des moyens de subsistance durables – comme l'a indiqué la Vice-Secrétaire générale – en particulier pour les ménages dirigés par des femmes. Ces vues et ces efforts sont également essentiels pour prévenir l'extrémisme et créer des sociétés plus inclusives.

La formation en cours des forces de sécurité pour prévenir la violence sexuelle et sexiste et y réagir a également retenu notre attention. Toutefois, les défis en matière de protection demeurent importants, en particulier pour les femmes et les enfants. Les dirigeants des Gouvernements du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigéria l'ont reconnu durant nos échanges et nos conversations. Des milliers de femmes ont été victimes d'enlèvements, d'esclavage sexuel, de recrutement forcé et d'autres violations graves, et durant nos réunions, nous avons été émus d'apprendre certains de ces actes et histoires de première main.

En outre, certaines de ces victimes, une fois sorties des griffes de Boko Haram, sont confrontées à la stigmatisation au sein de leurs communautés ou font l'objet de déplacements secondaires ou tertiaires à cause de cette stigmatisation. Néanmoins, nous avons été encouragés, pendant notre visite, par les informations faisant état de défections au sein de Boko Haram et d'autres groupes extrémistes. Cette tendance met en lumière l'importance de mettre en place des programmes de désarmement, de démobilisation, de déradicalisation et de réinsertion coordonnés au niveau régional. Le respect des droits de l'homme par les militaires, les services de sécurité et les Gouvernements des pays du bassin du lac Tchad est également essentiel pour instaurer et renforcer la confiance avec les communautés locales qui ont été touchées par le conflit. Nous avons également évoqué cette question avec les gouvernements et les dirigeants, qui se sont ralliés sans réserve à cette approche centrée sur le respect des droits de l'homme.

Finalement, et de façon plus générale, on ne saurait trop souligner l'ampleur de la crise humanitaire, en particulier les défis liés à l'insuffisance alimentaire et le spectre de la famine. L'accès des acteurs humanitaires, tant des Nations Unies que des partenaires d'exécution – les organisations non gouvernementales – dans chacun des quatre pays que nous avons visités, sera essentielle pour faire reculer la famine et améliorer la sécurité alimentaire – en particulier pour les populations vulnérables comme les mères et leurs jeunes enfants. Je pense que nous devons tous maintenir la détermination et le dynamisme que nous avons exprimés ici dans nos interventions aujourd'hui si nous voulons contribuer vraiment à l'amélioration des conditions de vie des personnes que nous avons rencontrées lors de cette visite très importante du Conseil de sécurité.

M. Okamura (Japon) (*parle en anglais*) : Votre suggestion, Monsieur le Président, tendant à ce que nous soyons plus actifs et plus orientés vers l'action m'encourage vivement. Je voudrais faire une très brève observation.

J'ai participé à cette mission et j'ai été très encouragé par le sentiment d'appropriation des pays de la région, à savoir le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigéria. Ils sont résolus à s'attaquer au problème

de Boko Haram et les Présidents ont des opinions très claires sur la situation, sur les causes et les tâches prioritaires à accomplir pour régler ce problème. Les pays africains sont en train de chercher des solutions à leurs propres problèmes. Des groupes régionaux comme la Force multinationale mixte, la Commission du bassin du lac Tchad, le Groupe de cinq pays du Sahel, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale déploient des efforts conjoints pour faire face à la crise.

Le Japon estime que l'assistance de la communauté internationale est plus utile et plus nécessaire lorsque le pays concerné ou les populations sur le terrain font eux-mêmes des efforts pour résoudre leurs propres problèmes. Mon impression est que le problème de Boko Haram et la crise humanitaire ne doivent pas être négligés. En outre, les pays de la région sont vraiment résolus à s'attaquer à ce problème.

La séance est levée à 11 h 10.